



Semaine Solidaire



**Bilan d'activités
des services**



**Marquage
des Vélos**



**Journée de la
Courtoisie**



Les Wampas



sommaire

En ville..... PAGE 5

- Élections Européennes
- Vote par procuration
- Journée Citoyenne

Dossier..... PAGES 6 à 8

- Bilan d'activités des services

Urbanisme..... PAGE 9

- Un Pass Foncier à Vernouillet

Environnement..... PAGE 10

- Marquage des vélos
- Pistes cyclables
- Développement durable
- Journées européennes du solaire

En images..... PAGES 12 à 14

- Printemps des poètes
- Semaine Solidaire
- Tournoi de handball
- Carnaval
- Journée de la Courtoisie
- Handisport
- Festival des juniors
- Association Andromède
- Boxe éducative
- Les Wampas et Les Fatals Picards
- Origami
- Musiques en Fêtes

Démocratie..... PAGE 15

- Les Passeports

Directeur de la publication

Michaël CINALLI
Marie-Hélène LOPEZ JOLLIVET
courriel : maire@mairie-vernouillet.fr

Rédacteur en chef

Service communication - Tél. : 01 39 71 50 65
courriel : communication@mairie-vernouillet.fr

Articles

Service communication, les élus, les services municipaux, les associations

Photos

Service communication

Publicité

Christian Tétard - Tél. 06 14 84 27 10

Conception, réalisation

Agence Rouge Vif - Tél. 01 39 38 22 77
RV 21188

Impression

Espace Quadri - ZAC de la Grosse-Pierre
78540 Vernouillet - Tél. 01 39 28 98 01
Dépôt légal mai 2009



Chères Vernolitaines, chers Vernolitains,

Le 7 juin prochain auront lieu les élections européennes. C'est un scrutin qui, d'habitude, a un fort taux d'abstention. Je vous incite vivement à aller voter. En effet, c'est à Bruxelles que se décident de plus en plus de choses, et il est fondamental que le Parlement européen, expression de la démocratie, soit fort. Plus la participation sera importante, plus sa capacité à faire entendre votre voix sera reconnue.

Au niveau municipal, nous avons été élus pour porter un projet qui renforce le rôle des services publics et donne toute sa valeur au mot solidarité. La crise actuelle donne tout son sens à ce projet.

Plusieurs événements récents viennent de frapper notre commune à des titres différents.

Nous avons appris avec tristesse la mise en règlement judiciaire d'une entreprise importante de Vernouillet dans le secteur de la sous-traitance automobile. Ses salariés, sa direction n'ont pas démérité et ont été victimes de la crise de la filière automobile. Nous leur exprimons tout notre soutien dans cette période difficile. La commune en subira également les conséquences car cela représente une perte importante de taxe professionnelle.

Nous avons eu aussi la confirmation que la dotation de solidarité de l'État sera amputée en 2009 de 133 000 € et supprimée en 2010. Cela s'ajoute à la baisse brutale de 250 000 € de la dotation du département des Yvelines à notre commune.

Tout cela montre bien que nous avons eu raison de prendre la décision difficile d'augmenter les impôts et qu'il aurait été imprévoyant de ne pas le faire. Dans cette période, il ne serait pas juste de réduire les services aux habitants alors même qu'ils en ont le plus besoin.

Nous continuerons donc notre action pour développer notre commune en soutenant l'économie locale. Ainsi nous sommes en discussion avec le promoteur du nouveau Centre commercial pour l'aider à dépasser certaines lourdeurs administratives et faire aboutir son projet qui créera des emplois sur la commune. Le projet de la ZAC des Sentes se précise et permettra aux jeunes ménages vernolitains de devenir propriétaires grâce à des aides communales, départementales et de l'Etat dans le cadre du PASS Foncier.

Tout cela montre bien que les enjeux sont immenses et qu'il faut se serrer les coudes de manière constructive, au service de tous les Vernolitains.

Marie-Hélène LOPEZ JOLLIVET
Maire de Vernouillet

SOLEIL
attitude

Printemps - Été 2009

Collection Exclusive

Nos meilleurs prix à partir de 29 €

Spécial Enfants
Collection à 19 €

Deux magasins pour vous servir

DÉTRÉ OPTICIEN

36, boulevard André Malraux
78480 Verneuil-sur-Seine
Tél. : 01 39 71 80 71

LAURENS OPTICIEN

Centre Cial du Val de Seine
78540 Vernouillet
Tél. : 01 39 65 89 81



Du 2 mai au 25 juillet 2009

REMISES

-15%*

sur votre monture
même de marque
pour l'achat d'un
équipement complet

-20%*

sur vos solaires
non correctrices

* voir conditions en magasin, non cumulables avec d'autres offres promotionnelles (comme la 2^e paire à 1€)



ACUITA OPTIC

11, place du Général De Gaulle
78540 VERNOUILLET
Tél. : 01 39 71 66 58
acuita-optic@lesopticienslibres.com
Ouvert du mardi au samedi
de 10h à 12h45 et de 14h30 à 19h30



Horaires d'ouverture

lundi au jeudi
8^H45 à 20^H

Vendredi nocturne
8^H45 à 21^H

Samedi
8^H45 à 20^H

Rue de la Grosse Pierre - VERNOUILLET
Tél. : 01 39 65 78 00

Élections Européennes

Les élections européennes auront lieu du 4 au 7 juin 2009. Mais qu'est-ce que l'Europe exactement ? Et pour qui et quoi sommes-nous appelés à voter ?

Petit rappel historique...

Depuis le Traité de Rome, le 25 mars 1957, signé entre la France, le Benelux (Belgique, Pays Bas et Luxembourg), l'Allemagne de l'ouest (ex RFA) et l'Italie, l'Europe politico-commerciale n'a eu de cesse d'évoluer. Aujourd'hui, l'Europe compte 27 pays et tous appellent à voter, au suffrage universel direct, pour élire les 736 députés européens qui représenteront, pendant 5 ans, les 492 millions de citoyens. Le Parlement participe activement à la rédaction de la législation dont l'impact est perceptible dans l'existence quotidienne de ses citoyens : protection de l'environnement, droits des consommateurs, égalité des chances, transports ou libre circulation des travailleurs, des capitaux, des services et des marchandises. Le Parlement est également compétent, avec le Conseil, pour arrêter le budget annuel de l'Union. Les électeurs français choisiront, pour la France, les 72 députés qui les représenteront, les députés étant répartis entre 8 régions électorales : Est (9), Ile-de-France (13), Massif central-Centre (5), Nord-Ouest (10), Ouest (9), Outre-mer (3), Sud-Est (13) et Sud-Ouest (10). Pour voter en France, il est nécessaire d'être citoyen de l'Union européenne (UE) âgé de 18 ans, domicilié ou résident de longue durée en France (disposant de la plénitude du droit de vote dans son pays d'origine) et être inscrit sur les listes électorales. Nous vous invitons à vous rendre sur le site suivant pour toute information complémentaire : <http://www.elections-europeennes.org/>

L'EUROPE EN CHIFFRES

27 pays composent l'Union européenne (Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni, Espagne, Pologne, Roumanie, Pays-Bas, Belgique, Grèce, Hongrie, Portugal, République tchèque, Suède, Autriche, Bulgarie, Danemark, Finlande, Slovaquie, Irlande, Lituanie, Lettonie, Slovaquie, Chypre, Estonie, Luxembourg, Malte)

300€ : c'est le coût approximatif que représente l'Union européenne par an et par habitant. A titre de comparaison, le seul budget français pour la Défense nationale représente 479€ par an et par habitant.

495 millions de personnes habitent en Europe soit 190 millions de plus qu'aux États-Unis.

38 000 fonctionnaires et agents travaillent pour la Commission européenne soit moins que pour la mairie de Paris.

133,8 milliards d'euros, c'est le budget de l'Union européenne en 2009 dont la majeure partie finance la Politique Agricole Commune (PAC) et les aides régionales. A titre de comparaison, le budget de l'Etat français en 2008 atteignait 383 milliards €.

Les apports de l'Europe pour Vernouillet

- Le Fonds social européen (FSE) joue un rôle important en appuyant les projets qui améliorent l'orientation professionnelle à différents âges de la vie. Avec le Fonds européen de développement régional (FEDER), l'Europe soutient des projets prévenant les risques climatiques et développant des pratiques énergétiques respectueuses de l'environnement.
- Depuis déjà 20 ans, Erasmus permet aux jeunes, dès leur deuxième année d'études supérieures, d'étudier dans une autre université européenne. Un autre volet du programme Erasmus permet aux étudiants d'effectuer un stage d'une durée de 3 à 12 mois au sein d'une entreprise européenne.

• Liens Entre Actions pour le Développement de l'Economie Rurale (Leader) est un programme européen destiné aux zones rurales qui mettent en place une stratégie de développement organisée autour d'une priorité ciblée. Ces territoires sont constitués en Groupe d'Action Locale (GAL) dont le fonctionnement est basé sur la participation aux décisions d'une majorité de partenaires privés (organismes socioprofessionnels, associations...). La sélection des territoires s'effectue sur appel à projet. Mme le maire a été élue lors de la première assemblée générale du GAL, le 10 février 2009, présidente du GAL Seine Aval.

Vote par procuration

Dimanche 7 juin 2009 auront lieu les élections pour le renouvellement des représentants au Parlement européen. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 22h, mais si vous êtes absent ou si vous ne pouvez pas vous déplacer, pensez au vote par procuration.

Le mandant - l'électeur absent - et le mandataire - l'électeur désigné par le mandant - doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune. Le mandataire ne doit pas déjà être en possession d'une procuration.

Pour établir une procuration, le mandant doit s'adresser au Commissariat de Police ou au Tribunal d'Instance n'importe où sur le territoire français. Lorsque le mandant ne peut pas se déplacer, la procuration peut être établie à domicile par les autorités compétentes.

Le mandant doit se munir d'une pièce d'identité et effectuer une déclaration sur l'honneur mentionnant le motif de son absence. Des renseignements concernant le mandataire (état civil et adresse) doivent également être communiqués.

Attention aux délais ! Les procurations sont transmises à la Mairie par voie postale. Il est donc préférable de ne pas attendre la veille du scrutin pour effectuer la démarche.



Journée Citoyenne

Le samedi 4 avril dernier a eu lieu la Journée Citoyenne vernolitaine. A cette occasion, ce sont près de 40 jeunes vernolitains qui atteignaient l'âge de 18 ans et qui se sont ainsi vus remettre leur carte d'électeur. Ils voteront donc pour la première fois lors des élections européennes le 7 juin prochain.

C'est Madame Lopez Jollivet, le maire, qui a présidé cette cérémonie en compagnie de nombreux élus, dont Madame Loubry, adjointe au maire en charge de la démocratie participative et de la vie associative.

Cette cérémonie s'est terminée autour d'un cocktail apprécié par ces nouveaux citoyens à part entière.

Bilan d'activités des services

Comme vous pouvez le constater quotidiennement, les agents municipaux de Vernouillet accomplissent des dizaines de missions et ce, avec pour seul fil conducteur, le service au citoyen vernoliteain.

Focus sur quelques chiffres et tâches relatifs au travail des services municipaux.

Enfance

PETITE ENFANCE :

Les actions liées à la petite enfance ont pour seul objectif d'offrir aux vernoliteains le meilleur service public de proximité via un accueil individualisé et des activités mises en place par des professionnels.

- La halte-garderie compte 25 places et assure un fonctionnement 162 jours par an de 8h à 18h. Ce sont 6 employés et 3 apprenti(e) s qui gèrent les besoins et attentes de 140 familles ;
- La crèche familiale est composée de 45 berceaux pour 252 jours de fonctionnement par an de 7h à 19h. L'équipe compte 18 employés dont 16 assistantes maternelles et ce sont 75 familles qui bénéficient de ce service.

ENFANCE ET ADOLESCENCE :

Le secteur de la jeunesse, quelque peu oublié pendant plusieurs années, renaît grâce à une politique qui se veut dynamique et constructive.

- Il existe 2 accueils distincts depuis septembre 2008 avec 70 places chacun pour 110 jours de fonctionnement de 7h00 à 19h00. Ils sont composés de 14 employés plus des vacataires durant les vacances et 1 apprenti. Ce sont 450 familles qui bénéficient de ce service par an. Point fort : demande de fréquentation en augmentation de 20% ;
- L'Accueil périscolaire fonctionne 142 jours par an et ce, de 7h00 à 19h00, avec 17 employés pour 480 familles touchées par an. Point fort : demande de fréquentation en augmentation de 20% ;

- Le service des études est opérationnel 142 jours par an de 16h30 à 18h00. Il y a 9 encadrants dont 6 enseignants et 3 non-enseignants qui s'occupent des enfants de 175 familles ; Point fort : fréquentation en augmentation ;

- Activités adolescents : depuis Toussaint 2007 - 50 jours de fonctionnement de 13h00 à 18h00 sauf été 9h00 à 18h00 : 2 employés + 1 vacataire ; 40 familles touchées/an.

- Séjours : 1 séjour de 25 enfants de 5 jours à Pâques, 1 séjour de 25 enfants de 15 jours en Juillet, 1 séjour de 5 jours pour 12 enfants en août et 1 séjour de 12 ados de 15 jours en Juillet, 1 séjour de 3 jours à 12 jeunes.

Temps fort 2008 : les 2 séjours longs ont été un succès alors que c'était une première tentative, et les retours sont tous très positifs.

SCOLAIRE :

Comme les parents ont pu le constater, l'action des services en direction de l'éducation ne fait que se renforcer :

- Mise à disposition d'une ATSEM dans chaque classe maternelle (**exclusivité vernoliteaine**) - Coût : 478 K€ ;

- Restauration scolaire : 142 jours de fonctionnement - 550 enfants en moyenne, 12 employés pour la préparation des repas + 37 encadrants (dont 16 ATSEM, 5 enseignants, et animateurs) - Coût : 600 K€ ;

- Entretien des locaux scolaires : 9 agents pour l'entretien des écoles élémentaires et 15 ATSEM pour les maternelles - Budget Fonctionnement : 20 k€ ;

- Mise à disposition d'encadrants pour le décloisonnement en informatique (2 animateurs et 1 enseignant à la retraite) - Classes concernées : CE2, CM1, CM2 - Budget : 10 k€ ; Maintenance de 35 postes informatique dans les écoles.

- Activités sportives et transports : (piscine, voile, équitation, gymnase, et ateliers Jeux et Lecture) - 1 car assure l'ensemble des rotations soit, en moyenne, 6 allers/retours de groupe par jour soit 20 trajets par jour - Coût des activités : 27 k€ (hors ludothèque/bibliothèque) - Coût des transports : 60 k€ ;

- Gestion des inscriptions scolaires : 250 avis d'affectation par an et gestion de 50 à 60 demandes de dérogations scolaires.

Pôle administratif de la maison de l'enfance :

- Traitement de 650 mails par mois (annulations, réservations, renseignements), de 200 coupons déposés au service, d'un accueil d'une quarantaine de visiteurs par jour, et d'une cinquantaine d'appels par jour. Les agents assurent également la gestion des commandes de repas pour l'ensemble des services (Halte-Garderie, Cantine, personnel communal);

- Pointage des activités : 1 000 pointages/jour - Facturation : 700 factures/mois, soit 8400 factures/an et 2 500 relances/an, soit 210 relances par mois et 272 titres de recouvrements/an soit 22 par mois.

- Encaissement des factures (8 000 encaissements par an pour un montant global d'environ 1 million d'euros avec les recettes de la Caisse des écoles).

Urbanisme

Le service compte 3 personnes en charge de tout ce qui est relatif à :

- L'aménagement du territoire (études préalables) ;
- L'application du droit des sols (426 dossiers en 2008) ;
- Les contentieux d'urbanisme ;
- La sécurité et l'accessibilité dans les établissements recevant du public (E.R.P.) ;



- L'environnement (enquêtes publiques, nuisances...);
- Le foncier (cessions immobilières) et instruction des déclarations d'intention d'aliéner (D.I.A.);
- La réception du public.

Économie

Le service Economie de la mairie de Vernouillet met en place différentes actions afin d'entretenir, voire dynamiser, le tissu économique vernolitaïn :

- L'aide à la création d'entreprises : (PFIL) Cotisation de la commune à l'association Val de Seine Initiative d'un montant de 4 735.50 € qui a permis la création de 4 activités avec des prêts d'honneur d'un montant de 57 500 € et la création de 33 emplois ;
- La rencontre des entrepreneurs du 1^{er} juillet réunissant 20 chefs d'entreprises vernolitains ;
- Le marché du terroir du 28 juin : 25 exposants ;
- La brocante professionnelle du 19 avril : 10 exposants ;
- Le marché de Noël du 13 décembre : 40 exposants.



Vie citoyenne

Le conseil municipal enfants, composé de 29 élus parmi les élèves vernolitains des classes de CM1, CM2 et 6^e, a mis en place plus de 20 réunions et commissions pour aborder des problématiques telles que l'environnement, la culture pour tous, les liens intergénérationnels, etc.

Des comités et réunions de quartier se sont régulièrement retrouvés pour échanger et même organiser certaines animations comme le carnaval du centre ville, repas de quartier, etc.

Concernant le transport :

- Le SIVOM : participation communale de 228 212 € pour les lignes de car n°32-33-37;
- Le SITERTA (Syndicat d'Industrie des transports de la région d'Andrésy) : participation communale de 878 €
- La carte Imagine'R' : au profit des jeunes vernolitains scolarisés au collège Emile Zola ; Participation communale égale à la différence entre la carte imagine'R' et la carte Optile : soit 42 € pour 123 collégiens (Budget annuel de 5 166 €).



Administration générale

L'amplitude horaire d'ouverture du service de 5 agents permet un accueil individualisé du lundi au samedi midi.

Recensement INSEE : 9402 habitants (9471 au précédent recensement de 1999) ;

Etat civil :

- 137 naissances (126 en 2006, 129 en 2007) ;
- 65 décès ;
- 29 mariages ;
- 13 divorces ;
- 1 changement de nom ;
- 450 délivrances d'actes (notaires, avocats, intéressés) ;
- 21 avis de publication de mariages ;
- 6 attestations de vie commune ;
- 11 certificats de vie ;
- 92 avis de mention ;
- 28 reconnaissances ;
- 25 actes de notoriété ;
- 5 parrainages civils .

Administration :

- 1035 Cartes nationales d'identité ;
- 920 passeports ;
- 236 déclarations de perte ;
- 42 légalisation de signature ;
- 20 plis d'huissier ;
- 150 recensements militaires ;
- 249 sorties de territoire.

Elections :

- Elections municipale et cantonale 2008
- Prud'homales
- Commissions électorales
- 239 inscriptions électorales
- 217 radiations électorales
- Tirage au sort des jurys d'assises

Cimetière :

- 26 certificats d'hérédité
- 82 ventes de concessions funéraires et vacations funéraires
- Procédures de reprise

Actions annexes :

- Réception des nouveaux arrivants et celle des personnes nouvellement naturalisées
- 120 bulletins INSEE

Solidarités

Le pôle Solidarités est une des priorités de la politique municipale mise en œuvre. En effet, notamment en cette période délicate pour tous, la prise en considération des fragilités, des attentes et besoins, est primordiale.

CCAS :

- 1075 aides accordées aux familles pour 61 969 euros ;
- Les bons alimentaires augmentent de 20% par rapport à 2007 ;
- 15540 repas ont été servis par les Restos du Coeur.

Maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées :

- 9 305 repas livrés (276 repas de plus qu'en 2007) ;
- 5340 repas sur Triel pour 18 bénéficiaires ;
- 3964 repas sur Vernouillet pour 14 bénéficiaires.

Aide-ménagère :

- 11 auxiliaires de vie - 4 agents titulaires et 8 agents horaires ;
- 7674 heures pour 78 bénéficiaires.

Téléassistance :

- 44 bénéficiaires de plus de 65 ans et plus ;
- 10 bénéficiaires de plus qu'en 2007 ;
- Moyenne d'âge des abonnés : 86 ans.

Logement :

- 831 logements aidés à loyer modéré sur la commune ;
- 149 demandes de logement en 2008 ;
- Contingent communal : 134 logements (16% de l'ensemble du parc locatif social de la Ville).

Emploi :

Le service Emploi voit une affluence nouvelle dans ses locaux et ce, depuis quelques mois.

- 411 demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE au 31 décembre 2008 ;
- Bureau Municipal de l'Emploi : 787 demandeurs d'emplois reçus ;
- Nombre de mises en relation sur des offres d'emplois : 3054.

PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) :

- 32 personnes suivies
- 19 personnes en parcours
- 13 dont 8 positives sorties du dispositif
- 148 entretiens de suivi.

Réussite Éducative

Le Dispositif de Réussite Éducative permet la coordination des acteurs médico-socio-éducatifs de la commune afin d'accompagner les enfants en difficulté scolaire, sociale et/ou familiale.

- 33 suivis individualisés.

Prévention (3 agents de médiation) : Médiation (1^{er} semestre 2008) : 294 personnes suivies;

Accès au droit :

- 40 permanences juridiques ;
- 281 personnes reçues.



Services techniques

En moyenne, les services techniques répondent à 400 appels par mois.

Gestion du parc de conteneurs :

- OM : 2327 bacs - Déchets secs : 2 204 bacs - Verre : 2 171 bacs ;
- Distribution sacs déchets verts : 200 000.

Culture

Le secteur Culture gère les équipements publics tels la Bibliothèque, la Ludothèque et la Cyber-Base et les animations ponctuelles.

Bibliothèque :

- 24 864 livres à disposition ;
- 1 566 lecteurs ;
- 41 personnes morales adhérentes (écoles, assos...) ;
- 39 587 prêt de livres, 2 637 prêts de revues, 156 prêts CD audios, 43 prêts CD.

Ludothèque :

- 572 enfants de moins de 6 ans et 2160 de plus de 6 ans ont fréquenté l'espace lors de ces ouvertures ;
- 883 enfants de 3 mois à 3 ans, 1875 scolaires et 298 adultes accompagnateurs accueillis sur ces temps spécifiques.

Cyberbase :

- 28 adhérents
- 23 ateliers payants (soit 207 h) pour 107 usagers
- 52h45 d'ateliers divers (centre loisirs, CLAS...) pour 89 usagers

Communication

Le service Communication gère l'ensemble des diffusions de Vernouillet.

Publications :

- 14 distributions (3 200 boîtes aux lettres) avec impression extérieure : 5 magazines + 1 hors-série élections ;
- 1 Guide pratique ;
- 2 plaquettes culturelles / 1 plaquette Semaine solidaire ;
- "La règle du tri" ;
- Mini plaquettes (programmes d'activités, vacances...).
- 1200 cartes de voeux ;
- 12 affiches Abrisbus et Grand format pour les manifestations ;
- 30 000 lettres papier à en tête ;
- Cartes de visites et de correspondance.

Affiches, lettres, plaquettes, flyers... imprimés en mairie.

Site Internet :

- Depuis Janvier 2008, la fréquentation mensuelle du site de la ville est en moyenne de 3 000 visiteurs ;

Police Municipale - Statistiques générales :

- 364 véhicules contrôlés (Contrôles de vitesse) ;
- 41 véhicules verbalisés (Contrôles de vitesse) ;
- 2296 surveillance points écoles ;
- 35 sensibilisation des scolaires ;
- 49 en juillet (Opération Tranquillité Vacances) ;
- 99 en août (OTV) ;
- 8 en septembre (OTV) ;
- 105 véhicules vérifiés (Prévention routière) ;
- 63 dont avec problème d'éclairage.

Un Pass Foncier à Vernouillet

La qualité du cadre de vie vernoliteain, les services offerts par la Ville notamment en direction des familles ainsi que la bonne desserte en transports en commun vers les centres économiques font que notre commune résiste plutôt bien à la crise immobilière. La Municipalité travaille actuellement dans plusieurs directions. Tout d'abord, un premier objectif est de permettre aux vernoliteains de trouver une offre de logements qui leur convienne quelle que soit leur situation. Ensuite, il est primordial de protéger le cadre de vie vernoliteain et de s'inscrire dans un projet durable du point de vue de l'environnement.

La ZAC des sentes est le premier projet d'envergure qui sera réalisé à Vernouillet depuis longtemps. Ce nouveau quartier répondra donc à ces deux objectifs. Comment?

- Par une offre diversifiée de maisons individuelles destinées aux accédants à la propriété réalisant leur première acquisition.
- Par un quartier aux normes environnementales élevées.

Le Pass Foncier est un mécanisme nouveau qui sera expérimenté à Vernouillet. L'Etat et la Ville subventionneront les acquéreurs d'une quarantaine de maisons pour leur permettre d'accéder à la propriété. La Municipalité a souhaité que ce dispositif soit présenté en priorité aux vernoliteains afin qu'ils puissent en bénéficier.

Deuxième atout du quartier: les normes environnementales. Chantier propre : maîtrise des nuisances du chantier. Maisons économes en énergie. Une partie du nouveau quartier sera réalisée à la norme THPE (très haute qualité environnementale...). Les eaux de pluies seront récupérées...

Le quartier des sentes sera donc à l'image de Vernouillet: vert et accueillant.

Nous vous invitons à vous rendre à l'espace de vente situé à l'angle du boulevard de l'Europe et de la rue Jean Malher. Les promoteurs organisent en effet deux week-ends de pré-ouverture, avant le lancement à plus grande échelle.

Vous êtes attendus les week-ends des 23-24, et 30-31 mai prochains.



Marquage des vélos

C'est dans une ambiance bon enfant que, le samedi 4 avril dernier, de nombreux vernolitaïns sont venus faire graver leurs vélos. En effet, souvenez-vous, la mairie, toujours dans un souci de préservation de l'environnement, avait mis en place cette action afin de sensibiliser les vernolitaïns aux multiples bienfaits du vélo. Grâce à ce marquage de vélos, gracieusement proposé par la mairie, les vernolitaïns ont lancé un message fort en privilégiant un moyen de locomotion propre pour les petits trajets du quotidien.

Au total, ce sont 80 vélos qui ont été gravés en une matinée en la présence, entre autres, de Madame Gianni, adjointe au maire en charge du développement durable.



Pistes cyclables

Il y a quelques mois, nous vous avons transmis, dans un des magazines, un questionnaire relatif à l'utilisation du vélo.

De nombreuses réponses nous sont parvenues et ont été mises en lien avec celles des élèves du collège Emile Zola.

Cela a abouti à une pré-étude sur les aménagements cyclables à Vernouillet.

A l'heure actuelle, seuls deux grands axes de la commune sont équipés d'aménagements cyclables (avenue de l'Europe et route d'Orgeval) pour un total d'environ 6 km. La pré-étude met aussi en exergue le fait que le bus est le moyen de transport le plus utilisé par les collégiens (42%), suivi de la marche (35%). Ce sont la crainte du vol et le manque d'emplacement pour stationner qui freinent l'utilisation du vélo par les collégiens. Les réponses au questionnaire du magazine sont elles aussi intéressantes puisqu'elles mettent en lumière le fait que la question de la sécurité des cyclistes sur la route ainsi que celle du stationnement semblent prioritaires.

Différentes demandes ont aussi émergé quant aux tracés éventuels de nouvelles pistes cyclables, mais ces tracés ne peuvent être envisagés que dans le cadre du plan de circulation global. En effet, la municipalité a pour objectif de faire concilier de manière intelligente les différents modes de circulation : automobiles, vélos et piétons.

Développement durable

Mme Katherine Gianni, adjointe au maire en charge du Développement durable, souhaite que les vernolitaïns participent activement aux actions menées en direction du respect de l'environnement. Le Groupe de travail Développement durable travaille depuis plusieurs mois sur différents projets, notamment sur les écogestes, l'Agenda 21 local, l'optimisation de la collecte sélective, les moyens à mettre en place pour les économies d'énergie, etc.

Des réunions d'information et d'échanges sont en préparation et c'est dans peu de temps que vous serez exposés des propositions d'actions afin de sensibiliser les vernolitaïns au développement durable. Ces réunions permettront aussi de mutualiser les propositions émanant de la municipalité avec les actions d'ores et déjà mises en place via des initiatives individuelles ou associatives.

Nous vous invitons à adresser tous vos commentaires, questions, suggestions et autres en écrivant à l'une de ces adresses :

Agenda21@mairie-vernouillet.fr
developpementdurable@mairie-vernouillet.fr

Journées Européennes du solaire

Samedi 16 mai 2009 – 10h/18h

L'association Energies Solidaires (Espace Info Energie de l'ADEME) organise la journée du solaire le samedi 16 Mai 2009 à l'espace Senet de Triel Sur Seine. Cet événement européen a pour but d'attirer l'attention du public sur les atouts de l'énergie solaire dans l'habitat, à l'approche des beaux jours.

Les journées européennes du solaire sont organisées dans le cadre du projet européen "European Solar Day" avec les pays partenaires suivants : l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Slovaquie, ainsi que la Suisse. L'objectif est de mobiliser en Europe plus de 100 000 citoyens sur le thème du solaire.

Plus d'infos sur www.journees-du-solaire.fr

Dans ce cadre l'association Energies Solidaires organise à Triel Sur Seine une exposition et une démonstration sur le solaire photovoltaïque en partenariat avec l'entreprise Freevolt qui présentera son matériel.

10 h à 18 h : Exposition de l'énergie solaire

14h : Conférence sur le solaire

15h30 : Visite d'une installation photovoltaïque chez un triellois

Informations pratiques :

Association Energies Solidaires

Espace Senet / 121 rue Paul Doumer - 78510 Triel-sur-Seine

Tél/Fax : 01 39 27 33 82

Email : contact@energies-solidaires.org

Internet : <http://www.energies-solidaires.org>



Sur la route de l'été... à Vernouillet

Maison de l'Enfance

La Grange

Espace des Resedas

Clos des vignes

Gymnases

Parc des Buissons

ENFANCE

Deux accueils
de loisirs 3-6
ans et 6-11 ans

Multi accueil

Des séjours

Maison de l'enfance
01 39 71 91 14

JEUNESSE

Des ateliers

Des stages

Des séjours

Pôle Animation
01 39 71 56 13

Printemps des poètes

Le printemps des poètes qui a eu lieu du 2 au 15 mars derniers a connu un beau succès. Tout d'abord avec le Slam, nouvelle forme de poésie.

Des ateliers Slam ont été organisés sur et en dehors du temps scolaire avec des élèves du collège et leurs enseignants. Ce sont près d'une trentaine de collégiens qui ont travaillé en rythme sur les mots afin d'exprimer ressenti et émotions.

Mais qu'est-ce que le Slam ? C'est un mouvement poétique né à Chicago dans les années 80'. Il se nourrit des héritages poétiques africain, américain et européen. L'un des principaux objectifs du Slam est de donner la parole à toutes et à tous en étant mis en scène sous forme de tribune de libre expression.

Le jeudi 12 mars au soir a ensuite eu lieu le concours de Slam dans le foyer du collège durant lequel tous les poètes (jeunes ou adultes) ont pu partager leurs écrits avec un public venu en nombre.

Parallèlement, durant ces 15 jours, l'exposition "Rencontres avec René Char", présentée par le cours d'arts plastiques de l'Association Artistique et par l'atelier d'écriture de la bibliothèque municipale, fut très appréciée par les nombreux amateurs de poésie mais aussi de dessin.



Semaine solidaire

Contes

Encore une animation qui a eu un franc succès lors de la semaine solidaire ayant pour thème le Sénégal.

Pleins de féerie et d'humanité, les contes narrés à la bibliothèque municipale ont offert un moment d'évasion aux enfants et à leurs parents.



Foot et soirée

Une semaine solidaire autour du Sénégal sans football n'aurait pas eu de sens. C'est donc tout naturellement qu'a été organisée une rencontre entre une sélection sénégalaise et "le reste du monde". La convivialité a régné sur le terrain mais aussi dans les gradins.

Le samedi soir, une centaine de vernolitaïns ont dégusté des plats typiquement sénégalais, dont un thieb, préparés par une dizaine de mamans de Vernouillet.

La soirée s'est terminée en musique avec un concert aux sonorités sénégalaises. Kora, xalam et djembé ont rythmé les mélodies et la voix sublime du chanteur El Hadj N'Diaye a transporté un public conquis.



Festival des juniors

Du 24 mars au 7 avril derniers a eu lieu Le Festival des Juniors qui tourne autour du cinéma avec la participation d'enfants des écoles des Mureaux, de Verneuil sur Seine et de Vernouillet. Ce fut encore une belle surprise que de constater le sérieux et l'implication de ces enfants dans le visionnage des films, leurs retours auprès de leurs camarades... Ils se préparent à se rendre au Festival de Cannes où ils joueront les critiques de films en herbe.

Carnaval

Le carnaval a encore une fois été une réussite ! Du soleil, des couleurs, des enfants emplis de bonheur, des parents et vernolitaïns venus nombreux... tels ont été les ingrédients de cette jolie journée.





Journée de la courtoisie

Le jeudi 26 mars 2009 a eu lieu la dixième édition de la "Journée Nationale de la Courtoisie au Volant". Cette campagne de sensibilisation et d'information était initiée par "l'Association Française de Prévention des Comportements au volant" (AFPC).

Cette année, pour la première fois, la ville de Vernouillet s'est associée à cette action avec pour objectif que "la rue et la route, deviennent des espaces de vie à partager".

Cette opération a été organisée en collaboration avec Monsieur Gourmelen, conseiller municipal délégué à la sécurité, Monsieur Maret et le service de la Police municipale.

L'objectif de cette démarche avait pour but de sensibiliser et d'améliorer la situation sur les routes en faisant distribuer par les enfants des écoles vernolitaïnes les documents officiels de la campagne tout au long de la journée. Près de 150 enfants vernolitaïnes des écoles du Clos des Vignes, de Fratellini, de Marsinval et du collège Emile Zola ont participé à cette action en compagnie de Madame Loubry, adjointe au maire en charge de la démocratie participative et la vie associative, Monsieur Bompard, conseiller délégué aux sports, et Madame Brochen, conseillère municipale.

Pour rendre attractive et ludique cette opération la Police municipale avait également mis en place un poste avec l'Eurolaser, grâce auquel tous les élèves se sont pris au jeu du contrôle de vitesse.

Il y a fort à parier que les automobilistes qui ont croisé ces "brigades de la courtoisie" se souviendront longtemps des sourires et conseils de ces jeunes citoyens.



Tournoi de handball

Le vendredi 24 avril a eu lieu le tournoi intercommunal de Handball à L'Amandier. Quatre équipes de Vernouillet et Chanteloup-les-Vignes ont disputé des matchs de grande qualité devant un public plein de ferveur et en présence de Véronique Deutsch, adjointe au maire en charge de l'enfance et du scolaire, et Dominique Durand, conseillère municipale.

Handisport

Le 8 avril dernier, la commission Sports du Conseil Municipal Enfants, en partenariat avec l'Association Cap Sport Art Aventure Amitié a organisé un après-midi consacré au handicap.

Après un débat au collège Émile Zola, les enfants ont pu assister à un match de basket professionnel... en fauteuils roulants.

M. Bompard, conseiller municipal délégué aux sports, a sifflé le coup d'envoi de ce match incroyable.

Les enfants ont ensuite eu l'occasion de se confronter à ces basketteurs dans les mêmes conditions que ces derniers : véhiculés par un fauteuil roulant.

Une expérience enrichissante pour tous et nous remercions tous les membres de l'association Cap Sport Art Aventure Amitié pour la bonne humeur, la disponibilité et les savoirs qu'ils ont apportés.



Association Andromède

Arsène Lupin : Andromède fait de "l'open scène" pour son gala de juin. Le vendredi 12 juin, à 20h30 à l'Espace Maurice Béjart, Andromède représentera pour la première fois Arsène Lupin et le Secret de l'Aiguille Creuse, un spectacle théâtral en trois actes adapté du chef-d'œuvre de Maurice Leblanc. Une soirée marquant l'anniversaire de la compagnie, qui fêtera ses 5 ans de présence scénique sur Verneuil et Vernouillet.

A cette occasion, l'association a décidé d'offrir aux spectateurs un énorme cadeau : l'entrée sera totalement libre, ouverte à tout le monde sans aucune distinction, pour un gala qui promet de nombreuses surprises.

Pour plus d'informations, nous vous invitons vivement à les contacter au 06 77 79 09 64.



Boxe éducative

Après un an de formation et trois jours de stage les élèves, âgés de 10 à 16 ans, sont montés sur le ring pour obtenir les "gants rouges", diplôme qui leur permet de participer aux compétitions régionales et nationales.

A l'issue de différents assauts entre les jeunes du club et ceux du BAM (Boxing amical des Mureaux), nos jeunes vernolitaïns encouragés, entre autres, par Madame le maire ont obtenu ce précieux sésame.

Le comité de boxe d'Île de France a offert au club divers matériels d'entraînement et la formation d'un instructeur.

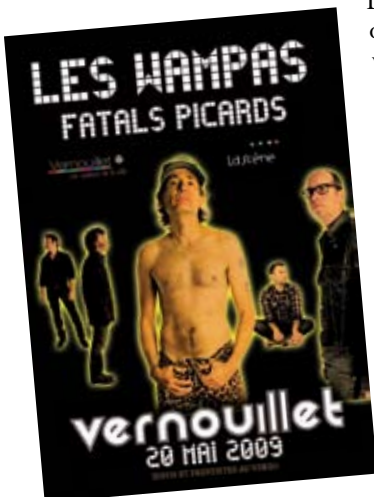
La boxe éducative est un sport structurant qui enseigne la maîtrise de soi, le respect des règles et de l'adversaire ; c'est aussi un sport de combat qui interdit d'appuyer les coups et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il ne s'agit pas de combat mais d'assaut. C'est un sport nouveau à Vernouillet et, en un an d'existence, le club compte une quarantaine d'adhérents.

L'aboutissement de cette période de formation fait la fierté du président M. OUMHAND, de l'instructeur Norman Hadjri, fils de Moktar Hadjri, entraîneur des boxeurs des Mureaux et notamment d'Ali Hallab, qui a participé aux derniers Jeux Olympiques à Pékin.

Le pot de l'amitié, avec tous les amateurs de boxe venus très nombreux, a permis un échange sur l'organisation de la saison prochaine.



Les Wampas et Les Fatals Picards



Le mercredi 20 mai est une date à ne pas oublier : les Wampas et les Fatals Picards vont enflammer la Scène de Vernouillet !

C'est une soirée très rock'n roll qui nous est préparée par Les Wampas, dernier groupe survivant de la vague alternative du rock qui a vu naître Manu Chao, entre autres.

Quant aux Fatals Picards, comment oublier leur représentation déjantée et délirante lors de l'Eurovision 2007 ?

Vous l'aurez compris : le 20 mai 2009, c'est à la Scène de Vernouillet qu'il faut être !

Origami

Du 8 au 19 juin prochains aura lieu, dans le hall de la mairie, une exposition aussi surprenante que féérique. En effet, Junior Fritz Jacquet est un maître dans l'art de l'origami. L'origami est cet art si particulier du pliage qui permet de donner forme et vie au papier.

Junior Fritz Jacquet est reconnu par ses pairs à travers le monde entier grâce à ses expositions au Japon et aux Etats-Unis, notamment.

C'est donc un grand honneur que d'accueillir ses œuvres dans notre commune. Mais Junior Fritz Jacquet ne s'arrête pas là car il intervient aussi auprès des enfants vernolitaïns pendant les ateliers Origami du Passeport culturel.

N'hésitez donc pas à venir découvrir cet art subtil !



Musiques en fête

Pour la 27^e édition de la fête de la musique, Vernouillet innove en célébrant la musique en plusieurs lieux. C'est donc à partir du vendredi 19 juin au soir que nous vous donnons rendez-vous et ce, à l'église pour l'audition des élèves de l'école de musique, mais aussi sur la place de la mairie pour découvrir et apprécier les groupes et artistes locaux.

Le samedi 20 juin, les oreilles des mélomanes passionnés de musique classique pourront découvrir l'Orchestre de Chambre de France, sous la direction d'Alain Boulfroy, interprétera la Cinquième Symphonie de Beethoven et vous pourrez aussi entendre Musiques en Val de Seine dans des chœurs d'opéra tels que Faust, la Traviata, Rigoletto et Nabucco.

Pour toutes ces animations, n'hésitez pas à contacter le service Animation de la ville en appelant le 0139715624.

Non, augmenter les impôts n'est pas une fatalité qui frappe aveuglément et indistinctement toutes les collectivités territoriales !

Pour tous les Vernolitaïns qui réduisent leur train de vie lorsque la crise frappe, parfois au prix de douloureux arbitrages familiaux, la politique fiscale de madame le Maire est une insulte.

Ce que les Vernolitaïns font tous les jours : compter, économiser, choisir ses dépenses prioritaires, reporter à demain ce que les revenus d'aujourd'hui ne peuvent pas financer,...

Eh bien cela, votre commune ne sait pas le faire :

- Plus de 67 000 euros pour une mission de conseil sur la mise en place de l'agenda 21 dans la commune ! A quoi servent les conseillers municipaux en charge du sujet dans l'équipe en place ? S'ils n'ont ni idée ni compétence sur le développement durable, qu'ils démissionnent !
- 32 000 euros engagés pour l'organisation du concert de l'association "Musiques en Val-de-Seine" (recette maximum possible = 9750 euros).

Voilà bien des dépenses prioritaires !

Plus de 7 % de dérive des frais de personnel, est-ce de la bonne gestion des fonds publics ?

Lorsque l'heure sonnera de rendre des comptes sur l'usage de votre argent, ne l'oubliez pas !

Invoyer les hausses d'impôts dans les autres communes revient à dire : "si d'autres sont incompétents ou inconscients (+45% de hausse de la taxe foncière à Paris), alors moi, Maire de Vernouillet, j'ai le droit de l'être aussi."

Nous, madame le Maire, nous nous faisons une autre idée de la mission des élus de la République !

**Pour nous joindre : S'UNIR POUR VERNUILLET c/o Sandrine FERAUD
22 rue de Breteuil 78540 VERNUILLET.**

Cette tribune est ouverte aux groupes représentés au sein du conseil municipal. Les textes publiés ici n'engagent que leurs signataires : la Ville ne pourra en aucun cas être tenue responsable de leurs contenus.

Depuis les dernières élections municipales, beaucoup de choses fausses sont dites ici ou là et le conseil municipal est devenu le théâtre de nombreux comportements inadmissibles de la part de l'opposition. Manipulation des chiffres tout d'abord, notamment dans "la Lettre d'informations" distribuée il y a peu par le groupe minoritaire. Les chiffres présentés sont faux et détournés par l'opposition pour énoncer des contre vérités. En effet, le montant des taxes de Verneuil et de Triel ne tient pas compte de la taxe professionnelle et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Il faut donc rajouter plus de 3 millions € pour Verneuil et près de 2 millions € pour Triel!

NON, un Vernolitaïne ne paie pas plus d'impôts que ses voisins. Au contraire, il en paie moins.

Alors intox., malhonnêteté intellectuelle, incompétence, où les 3, de la part des élus de l'opposition ?

Manipulation des personnes également, à travers l'instrumentalisation des anciens salariés du centre social de la Ligue de l'Enseignement à des fins politiques.

En effet, les élus de l'opposition les ont (à tort) publiquement incité à attaquer notre commune aux Prud'hommes, faisant ainsi courir un risque financier énorme à la ville. Heureusement, dans une première étape, les juges ont reconnu le bon droit vernolitaïne.

Les élus de l'opposition continueront-ils à jouer ainsi contre l'intérêt de la ville?

Faut-il rappeler que l'opposition a également saisi la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité et tenté de faire condamner la mairie pour un simple différend sur l'emplacement des casiers du courrier des élus ?

Bien sûr, la HALDE a rejeté la demande de l'opposition.

Toutes ces attaques procédurières ne sauraient cacher la vacuité de leur action et leur absence de programme.

Ne vaudrait-il pas mieux être une opposition constructive et responsable au moment où la ville traverse des moments difficiles plutôt que de chercher à nuire aux intérêts des Vernolitaïns pour assouvir une ambition politicienne?

Les Passeports :

Le passeport bio métrique sera déployé dans tous les Etats de l'Union européenne le 28 juin 2009 au plus tard. Dans les Yvelines, il est délivré à partir du 27 avril 2009.

Le passeport bio métrique apporte un service de meilleure qualité par sa flexibilité et sa fiabilité :

Le rattachement administratif lié au domicile est désormais obsolète

Chaque citoyen peut désormais choisir librement le lieu de dépôt de sa demande. La mairie de dépôt de la demande sera celle du retrait du titre. En revanche, les mairies du domicile des demandeurs continueront de recueillir les demandes de cartes nationales d'identité jusqu'à la mise en place de la CNI sécurisée.

Des données bio métriques pour plus de sûreté

La sécurisation des titres est totalement assurée par l'insertion de la photographie numérisée et des empreintes digitales dans un composant électronique.

Des procédures allégées pour des délais plus courts

Dans les Yvelines, le réseau de 33 communes chargées du recueil des demandes de passeports bio métriques est constitué. Les demandes seront télé-transmises en préfecture pour instruction et validation. Les citoyens peuvent être alertés par SMS de l'arrivée de leur passeport.

En effet, dans les Yvelines, ce sont 33 communes qui pourront recevoir les demandes de passeports. Le passeport bio métrique nécessite une procédure avec utilisation d'un appareil spécifique. Pour les vernolitaïns, les communes les plus proches auprès desquelles il est possible de demander un passeport sont : Poissy, Triel sur Seine, Les Mureaux, Aubergenville.

Vous l'aurez compris, le service Etat Civil de la mairie de Vernouillet n'est plus en mesure d'accepter les demandes de passeport et ce, depuis le jeudi 23 avril 2009. Nous vous invitons à contacter le service Etat civil si vous avez des questions à formuler : 01 39 71 56 27.

État civil

Félicitations

Adonys HOUDRY

Né le 17/10/2008

Mathis BORGET

Né le 26/11/2008

Lovely DASYLVA

Née le 09/12/2008

Lucile LAMOUCHE

Née le 11/12/2008

Robin CROUZET

Né le 26/12/2008

Gaspard ROUX

Né le 07/01/2009

Ahmed BACHATENE

Né le 16/01/2009

Aminata SAKHANOKO

Née le 24/01/2009

Louis BREGAL

Né le 28/01/2009

Cécile TROUBAT

Née le 30/01/2009

Léonard FLEURY - PETIT

06/02/2009

Aminata MARÉGA

Née le 06/02/2009

Rayan LOURENÇO

Né le 14/02/2009

Roméo TRUBERT

Né le 16/02/2009

Lancelot ANNEST

Né le 03/03/2009

Mohamed TAHRI

Né le 21/03/2009

Reem SEFRANI

Née le 22/03/2009

Natacha ROBERT

Née le 28/03/2009

Vœux de bonheur

GROUSSIN Stéphane/FERRÉ Céline

Le 14 mars 2009

Condoléances

Robert GRIVEAU

Décédé le 19/01/2009

René DOLAY

Décédé le 19/01/2009

Roland GUILBERT

Décédé le 16/01/2009

Lucienne MARIOTTE Veuve GAUZAN

Décédée le 22/01/2009

Jeanne COLOMBIER épouse OGUEZ

Décédée le 18/01/2009

Raymonde THURET veuve DOLAY

Décédée le 28/01/2009

Jacques LERCHE

Décédé le 30/01/2009

Joëlle MAURICE épouse YARD

Décédée le 13/02/2009

Ange LE CLOÏÈREC

Décédé le 20/02/2009

Marcelle BOYER veuve BOUILLET

Décédée le 28/02/2009

Jacqueline RIALLAND veuve ESNAULT

Décédée le 10/03/2009

Pierre DUBOIS

Décédé le 08/03/2009

Juliette CROSNIER

Décédée le 01/04/2009

Jean VALLON

Décédé le 31/03/2009

Didier ABBOU

Décédé le 31/03/2009

Raymonde BONHOMME veuve BAGROS

Décédée le 11/04/2009

Andrée BERRIOT veuve HOFFMANN

Décédée le 29/03/2009

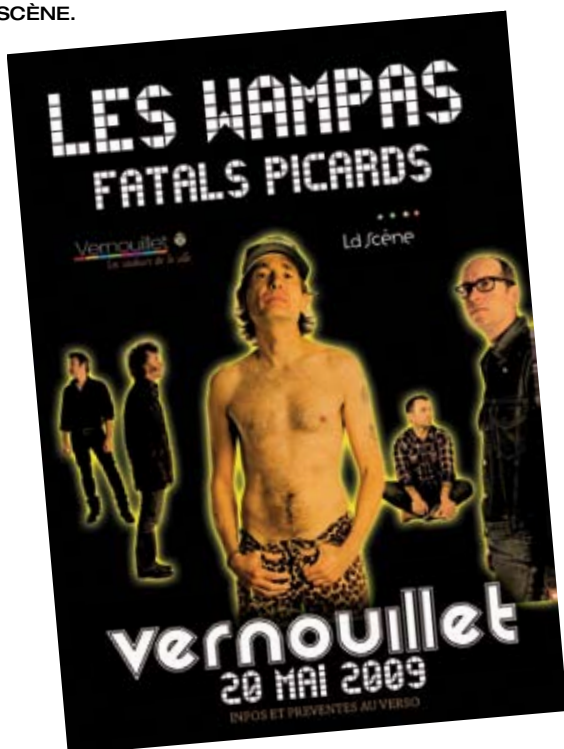
agenda

Mercredi 20 mai

CONCERT

Les Wampas et les Fatals Picards

LA SCÈNE.



Du 18 mai au 5 juin

EXPOSITION

Sport et démocratie

HALL D'EXPOSITION DE LA MAIRIE DE VERNOUILLET

Du 8 juin au 19 juin

EXPOSITION

"Origami" de Junior Fritz Jacquet

HALL D'EXPOSITION DE LA MAIRIE DE VERNOUILLET

Vendredi 19 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

CONCERTS PLACE DE LA MAIRIE DE VERNOUILLET

AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE À L'ÉGLISE

Samedi 20 juin

CONCERT MVS

SALLE DE L'AMANDIER



www.jardiland.fr

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h30 à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 14h30 à 19h

ZAC de la Grosse Pierre - **VERNOUILLET** - Tél. 01 39 28 17 10